

COMMUNIQUÉ DE PRESSE LE 7 AVRIL 2020

FONDS TERRITORIAL RÉSILIENCE

Unir nos forces pour sauver nos petites entreprises

« Nos collectivités ont décidé de s'unir pour aider les petites entreprises à surmonter la terrible épreuve qu'elles traversent. Avec l'appui de la Banque des Territoires, la Région des Pays de la Loire, le Département de la Sarthe et la Communauté de communes Sud Sarthe mutualisent leurs efforts au sein d'un dispositif de soutien unique : le **Fonds territorial Résilience**.

Un dispositif simple et facile d'accès qui s'adresse aux entreprises de 10 salariés et moins, sous la forme d'une avance remboursable, dont le montant s'échelonne entre 3 500 et 10 000 €.

Notre objectif est de répondre en priorité aux besoins de trésorerie de nos commerçants, artisans, TPE, auto-entrepreneurs qui subissent de plein fouet les conséquences de la pandémie. Et surtout de ne laisser aucune entreprise seule face à ses difficultés, puisque notre Fonds s'adresse à toutes celles qui n'auraient pas été éligibles au Fonds de solidarité national.

Notre action commune vise à amplifier les moyens mobilisés pour éviter à tout prix qu'à la crise sanitaire s'ajoute un désastre économique et social. »

Christelle Morançais, Dominique Le Mèner et François Boussard



Christelle Morançais
Présidente de la Région
des Pays de la Loire



François Boussard
Président de la Communauté de communes
Sud Sarthe



Dominique Le Mèner
Président du Département
de la Sarthe

La Région a déjà mobilisé 56 millions d'euros pour soutenir l'économie locale, mais il faut se rendre à l'évidence : un défi de cette ampleur nécessite une réponse collective et solidaire des territoires! C'est le sens de l'appel à la mobilisation que j'ai lancé, et auquel les Présidents du Département de la Sarthe et de la Communauté de communes Sud Sarthe ont répondu favorablement.

Notre objectif commun est clair : unir nos moyens pour amplifier l'aide en direction des entreprises en difficulté, et notamment les plus petites d'entre elles qui sont le poumon de nos territoires...

La Communauté de communes Sud Sarthe, pleinement consciente des difficultés rencontrées par les petites entreprises locales, a souhaité répondre rapidement et favorablement à cet appel de fonds exceptionnel proposé par la Région. L'ensemble des élus a souhaité un engagement total pour soutenir nos auto-entrepreneurs, nos commerçants, nos artisans, nos PME et TPE, et nos agriculteurs, en actant une participation à hauteur de 50 000 €. Ce soutien sera abondé à même hauteur par le Département, la Région et la Banque des territoires, soit 200 000 € pour renforcer la trésorerie des entrepreneurs de la Communauté de communes Sud Sarthe impactés.

Le Conseil départemental, premier partenaire de proximité des territoires, s'engage en faveur des commerçants, artisans, auto-entrepreneurs et des petites entreprises qui, chaque jour, participent à leur développement, les animent et les font vivre. Aux côtés de la Région, de la Communauté Urbaine Le Mans Métropole et des EPCI qui souhaiteraient nous rejoindre, nous contribuerons ensemble au maintien et à la relance de l'activité économique et commerciale, partout dans notre département. Aider les petites entreprises, c'est agir sur le quotidien de tous les Sarthois !